

ERRANCE DES JEUNES

Bulletin de la Mission Nationale Jeunesse des CEMÉA

Bulletin N° 1 - 1998

SOMMAIRE

- ⇒ Les news du réseau
- ⇒ **Documentation**
 - "L'été de Céline" - extrait de la Lettre du *GRAPE* (sept. 1997)
 - "L'Europe de la marginalité" - extrait de *EMPAN* (sept. 1997)
 - "Les tactiques de survie matérielle des sous-prolétaires à la rue"
extrait de *AGORA Débats Jeunesses* (N° 10 - 1997)
- ⇒ **Toxico et seringues**
 - "Rapport d'action du programme d'échanges de seringues à BOURGES 1997"
Aides région Centre
- ⇒ **Textes en travail**
 - Projets de cahier des charges pour festivals
- ⇒ **Bulletin-réponse pour équipes 1998**

Destinataires de ce bulletin

- Associations Territoriales et Centres de Formation CEMÉA
- Correspondants du réseau "Errance"

L'ELAN FORMATION

ASSOCIATION NATIONALE - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

JEUNES EN ERRANCE :
LES NEWS DU RESEAU
Bulletin n° 1-98

A PROPOS DE AIDES

Nous connaissons tous l'association Aides par le travail de prévention et d'accompagnement qu'elle effectue sur les questions de VIH et de SIDA, et nous reconnaissons qu'il s'agit d'un travail de qualité. Ses tendances à l'omniprésence et à l'uniprésence irritent parfois certains d'entre nous, mais après tout tant que cela reste dans les limites de la promotion associative ce n'est pas gênant.

Beaucoup plus gênante est l'intervention de Aides auprès des toxicomanes par injection telle que nous la voyons se développer dans les festivals depuis deux ans, intervention largement impulsée par le noyau national "réduction des risques" de cette association. Il s'agit alors d'intervenir auprès des utilisateurs de produits injectables dans ce qui nous semble être uniquement une prévention des risques "techniques" liés au shoot : abcès et transmission du VIH et des virus hépatiques par échange de seringues. Action légitime, certes, mais qui nous semble radicalement insuffisante car basée de fait sur l'affirmation que se shooter propre c'est se shooter bien. Ici pas de paroles sur la toxicomanie en elle même, et bien évidemment pas de paroles sur ce qui ne concerne pas les injections : acides, haschisch, alcool, médicaments à l'usage détourné ; bien souvent des attitudes très prosélytes sur l'utilisation de haschisch et d'ecstasy.... Qui plus est, pas de paroles sur le shoot particulier qui est celui de produits de substitution par un utilisateur à qui ces produits ont été prescrits. Dans ce cas, uniquement la remise de seringues de plus grande capacité équipées de plus grosses aiguilles.

Ce type d'intervention installé dans les sites d'accueil une sensation de tolérance, de droit de cité à la toxicomanie qui rend parfois les dynamiques collectives difficiles à gérer alors qu'à ce moment les généreux distributeurs ne sont plus sur les lieux. Non pas que nous pensions que la mise à disposition de seringues crée le

toxicomane et légitime sa pratique, mais il est maintenant évident pour nous qu'une distribution de seringues sans accompagnement de paroles et sans discernement professionnel ne participe pas de l'accompagnement et de la mobilisation que nous voulons développer auprès des jeunes accueillis.

Dernier problème, celui des nouveaux venus sur les marges de l'errance. Un festival est pour eux un lieu d'éclatement et de faiblesse où les prises de risques sont encore plus possibles qu'à l'habitude. Dans ce cas la rencontre d'utilisateurs, de produits, de matériel d'injection et de démonstrations concrètes de la bonne manière de se shooter comme nous l'avons vu à Aurillac forme un cocktail détonnant.

Nous en arrivons donc à penser qu'il n'est plus possible d'agir avec, aux côtés ou en relation avec ce groupe de travail de Aides car au fond nos objectifs ne sont pas complémentaires mais opposés. Ce qui ne sera pas facile à gérer dans les festivals 1998 car leur lobbying est très efficace, et car un noyau national itinérant chargé de faire le tour des festivals y est en cours de création.

LES FESTIVALS 1997

Un accueil organisé par la Croix Rouge Française a bien eu lieu à Châlon sur Saône en juillet. L'équipe était constituée de bénévoles locaux de la CRF, renforcés par quelques personnes du siège national. Tout s'y est bien passé, avec cependant le constat d'un manque dans la connaissance des jeunes accueillis lié à l'absence de circulation des intervenants dans le réseau. Ce manque devrait être réglé en 1998 avec une ouverture des équipes à la Croix Rouge et une ouverture de l'équipe de Châlon aux intervenants du réseau animé par les CEMEA.

LES FESTIVALS 1998

Nous savons que des accueils seront organisés en 1998 dans les festivals suivants : Bourges (14 au 19 avril, pilotage CEMEA), Annonay (18 au 22 juin, co pilotage Sauvegarde Drôme et FJT Annonay), Belfort (1 au 6 juillet, pilotage CEMEA), La Rochelle (13 au 18 juillet, pilotage CEMEA), Châlon sur Saône (du 23 au 26 juillet, pilotage Croix Rouge), Aurillac (17 au 23 août,

pilotage ville d'Aurillac), et plusieurs accueils dans la Drôme à l'occasion des concerts et festivals locaux (pilotage Sauvegarde Drôme).

Les équipes d'accueils des festivals et concerts Drôme sont constituées par les professionnels de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, toutes les autres sont ouvertes aux personnes intéressées. En particulier des échanges entre le réseau animé par les CEMEA et les équipes Croix Rouge vont être recherchés.

Cf. dans ce bulletin le premier des bulletins réponse pour commencer à préparer les équipes.

L'ORGANISATION 1998

Le réseau national continuera d'être animé par les CEMEA, François Chobeaux en gardant la responsabilité. Dans la mesure de ses possibilités et compte tenu des choix du ministère de la Jeunesse et des Sports, Patrick Chorowicz continuera à co diriger l'ensemble.

Un "groupe de pilotage" est constitué pour permettre à François et Patrick de prendre rapidement des avis, et pour évoquer collectivement des orientations à développer. Outre François et Patrick il est constitué de Myriam Biodjekian (Sauvegarde Drôme), Dominique Bousquet (équipe de prévention Aurillac), Luc Chavrot (CEMEA Rhône Alpes), Mila Blanca (CEMEA Lorraine). S'y ajoutent au moins pour 1998 trois personnes qui se préparent à diriger des accueils : Patrice Gaumeton (CEMEA Ile de France) pour Bourges, Céline Mouton (CEMEA Franche Comté) pour Belfort, Dominique Niorthé (CEMEA Poitou Charentes) pour La Rochelle. Le ou la responsable Croix Rouge de Châlon y a évidemment sa place.

LA QUESTION LA ROCHELLE

La mairie de La Rochelle est consciente de l'impossibilité de faire vivre en 1998 le lieu d'accueil des jeunes en errance si la dynamique y est la même qu'en 1997. Des rencontres de réflexion et de préparation vont avoir lieu dès janvier pour évoquer ce problème et voir comment le traiter. La position actuellement défendue par les CEMEA vis à vis de la ville est le constat d'une impossibilité d'intervenir si des

certitudes ne sont pas acquises que le travail sera possible.

Cette "question La Rochelle" renvoie plus largement à la question de la présence et de l'attitude de certains jeunes dits "de banlieue" dans les festivals, qu'ils y soient venus pour l'événement ou qu'ils habitent dans la proximité. Problème complexe fait de choix de programmation, de recherche de business par certains jeunes, d'impréparation et de non accompagnement solide de leur présence dans un festival, peut être aussi d'inadaptation de l'intervention de certaines structures locales de prévention spécialisée. Tout ceci avec des mauvaises anticipations en matière de sécurité par les organisateurs et la Police nationale... Il y a là tout un chantier de travail à ouvrir.

LE WEEK END DE TRAVAIL DES 6-7 DECEMBRE

Nous avons beaucoup travaillé sur les conditions nécessaires pour qu'une intervention dans un festival se déroule le mieux possible. Bien entendu ces échanges ont largement profité de nos expériences heureuses et malheureuses des années précédentes ! Il en ressort deux projets de "cahier des charges", un à destination des villes et/ou des organisateurs, et un à usage interne aux équipes de festival et à leurs structures d'accueil. Ces deux documents joints à ce bulletin sont évidemment à affiner ; à chacun de les améliorer avant de les renvoyer rapidement à Paris à François Chobeaux.

Nous avons également échangé sur deux questions reprises dans ces News, celle des "jeunes des cités" et celles liées à Aides-réduction des risques.

Et puis nous avons commencé à travailler sur les festivals 1998 en pointant l'état des premiers travaux préparatoires et en cherchant les bonnes volontés qui envisageaient de se lancer dans la direction (en conduite accompagnée) des opérations d'accueil. Cf. le chapitre "organisation 1998" de ces News.

DU COTE DES MINISTERES

Le ministère de la Jeunesse et des Sports va organiser prochainement une réunion faisant le bilan des "expérimentations

toxico festivals" faites à Bourges, Belfort, La Rochelle, Aurillac et dans la Drôme. Ce programme devrait être reconduit en 1998. Nous y proposerons un soutien renforcé à l'équipe du centre de soins spécialisés pour les toxicomanes de Clermont Ferrand, qui propose de reconduire sa présence à Aurillac et qui est prêt moyennant subvention à intervenir également dans d'autres festivals. Ce qui reposera une fois de plus la question de Aides...

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité vient (enfin) de financer l'animation du réseau national et l'aide aux villes portées par les CEMEA en 1997. Le financement d'une recherche "dégageant les données recueillies par les praticiens en contact avec les jeunes errants sur vingt sites urbains au travers des projets et des acquis des pratiques, avec pour finalité la circulation d'informations sur les pratiques nouvelles auprès des DDASS et des structures de terrain" est également officiellement acquis. Il s'agira de repérer vingt lieux de pratiques professionnelles différentes, d'en faire des monographies cohérentes entre elles, puis de tirer de la mise en parallèle de ces monographies les constantes et les différences qui montreront l'état des pratiques et qui permettront à de nouvelles actions d'économiser le temps de l'invention coupée des autres.

LECTURES...

Pour ceux et celles que les raves et la techno titillent, des actes tout frais d'un colloque tenu à Poitiers en juin 1997 : "*La fête techno. Approche sociologique, médicale et juridique*". C'est diffusé par "Le confort moderne", BP 502, 86012 Poitiers cedex. Le prix : 80 francs.